



## ENGAGEMENT AUX VALEURS ET PRINCIPES SFI®

Boisaco s'engage à respecter les valeurs et principes de la norme SFI®. Cet engagement se traduit par la mise en pratique interne et la collaboration avec les parties intéressées pour la réalisation des actions suivantes :

### 1. Foresterie durable

Pratiquer la *foresterie durable* afin de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, en pratiquant une éthique d'intendance des forêts qui intègre le *reboisement* et la gestion, l'entretien, le soin et la récolte d'arbres afin d'en tirer des produits et *services écosystémiques* utiles, comme la conservation des sols, la qualité de l'air et de l'eau, la séquestration du carbone, la *biodiversité*, les *habitats fauniques*, notamment *aquatiques*, les loisirs et la qualité visuelle.

### 2. Santé et productivité de la forêt

Assurer une régénération après la coupe et maintenir la capacité productive du territoire forestier et protéger et maintenir la *productivité à long terme* de la forêt et des sols. Protéger les forêts contre des niveaux économiquement ou environnementalement dommageables d'incendies, de parasites, de maladies, de *plantes et animaux exotiques envahissants* et autres agents nuisibles et ainsi maintenir et améliorer la *santé et la productivité à long terme* des forêts.

### 3. Protection des ressources hydriques

Protéger les plans d'eau et les *milieux riverains* et adopter les *meilleures pratiques de gestion* en matière de foresterie pour protéger la qualité de l'eau.

### 4. Protection de la biodiversité

Aménager les forêts de manière à protéger et à favoriser la *biodiversité*, y compris les espèces végétales et animales, les *habitats fauniques* et les types de communautés écologiques ou naturelles.

### 5. Qualité visuelle et loisirs

Gérer les impacts visuels des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public.

### 6. Protection des sites d'intérêt particulier

Aménager les sites de grande *importance écologique, géologique ou culturelle* d'une manière qui prend en compte leurs qualités particulières.

### 7. Pratiques responsables d'approvisionnement en fibre en Amérique du Nord

Adopter et promouvoir parmi les autres propriétaires forestiers des pratiques de *foresterie durable* qui sont à la fois scientifiquement crédibles et responsables du point de vue économique, environnemental et social.

### 8. Respect des lois

Se conformer aux lois et règlements forestiers et environnementaux connexes fédéraux, de la province ou de l'État et de la localité.

**9. Recherche**

Appuyer les progrès de l'aménagement forestier durable grâce à la *recherche*, à la science et à la technologie forestière.

**10. Formation et éducation**

Améliorer la pratique de la *foresterie durable* grâce à des programmes de formation et d'éducation.

**11. Implication communautaire et responsabilité sociale**

Propager la *foresterie durable* sur toutes les terres grâce à l'implication communautaire, aux pratiques socialement responsables et à la reconnaissance et au respect des droits et *connaissances forestières traditionnelles des Autochtones*.

**12. Transparence**

Élargir la portée des connaissances de la certification forestière selon la *Norme d'aménagement forestier*, en documentant les audits de certification et en rendant publics les résultats.

**13. Amélioration continue**

Améliorer continuellement la pratique de l'aménagement forestier, et suivre, mesurer et rendre compte des résultats, eu égard à l'engagement envers la *foresterie durable*.



M. Steeve St-Gelais  
Président



M. Bastien Deschênes  
Chef de la Direction

---

Le 19 août 2019